

serait contraint de prendre seul une décision. Une politique de non-recours à la première frappe garantirait qu'il ne pourrait opter pour une attaque sauf, bien entendu, si l'OTAN essuyait un assaut nucléaire. Ainsi, c'est sur l'appareil *politique* de l'OTAN que la doctrine du non-recours aurait le plus d'influence.

Toutefois, l'aspect politique de la question ne doit pas faire perdre de vue l'aspect militaire, ni le rôle important dévolu aux armes nucléaires sur le champ de bataille. Existe-t-il des armes susceptibles de remplacer efficacement l'arme atomique et de compliquer tout autant la tâche de l'adversaire pour ce qui est de la planification et des opérations ? Comment de telles armes seraient-elles déployées ? En quelles quantités ? Combien coûteraient-elles ? Heureusement, on est en train de mettre au point une nouvelle génération d'armes *conventionnelles* "intelligentes" dont les mécanismes de guidage et d'acquisition de cibles font appel à des technologies spéciales.¹⁰ Certaines de ces armes pourront éventuellement assumer le rôle important que les forces tactiques nucléaires de l'Alliance jouent actuellement. Toutefois, leur mise au point s'est accompagnée de controverses, et elles ne pourront, de surcroît, être déployées avant un certain temps.¹¹

4. *La doctrine de recours éventuel à une première frappe a affaibli les forces de dissuasion classiques de l'OTAN.*

Les auteurs de l'article du magazine *Atlantic*, à la rédaction duquel a participé Robert McNamara, donnent raison à ce dernier qui a déclaré : "L'OTAN mise si fortement sur la menace nucléaire pour dissuader tout agresseur qu'il est difficile de réunir les appuis politiques et financiers nécessaires à la mise en oeuvre d'une défense conventionnelle efficace." Il constate à juste titre que les armes nucléaires sont devenues une sorte de béquille qui permet aux alliés de reporter constamment les améliorations qui s'imposent pour renforcer le potentiel de dissuasion conventionnel de l'OTAN.

Les alliés trouveront-ils les ressources et la volonté politique nécessaires pour rétablir la défense conventionnelle au niveau suffisant que suppose la politique du non-recours à la première frappe ? Rappelons que si l'OTAN s'est dotée d'un potentiel nucléaire tactique au début des années 1950, c'est précisément parce que ces ressources n'existaient pas. Étant donné les problèmes économiques et budgétaires que connaissent de nombreux pays membres de l'OTAN, y a-t-il lieu de croire que ces ressources existent davantage maintenant ? La question n'est pas superflue. Certains pays alliés se voient obligés de réduire leurs engagements militaires en raison de ces contraintes pécuniaires. Selon les auteurs de "Back from the Brink", l'adoption formelle du principe de non-recours à la première

frappe aiderait les gouvernements de l'Alliance à aplanir les obstacles économiques et politiques considérables qui, pour l'instant, empêchent la forte augmentation des dépenses militaires que nécessiterait la mise en oeuvre d'une force de dissuasion conventionnelle valable. Toutefois, comme l'a signalé un observateur, il faut se garder de sous-estimer "les difficultés que présenterait à court terme, tant sur le plan politique que militaire, l'exécution des changements radicaux nécessaires à l'équilibre des forces conventionnelles en Europe afin que le non-recours à la première frappe devienne une doctrine valable . . . Seul un effort *sans précédent* (soulignement de l'auteur) pour accroître le nombre d'unités de combat et les quantités d'armes dont elle dispose pourra entraîner l'évolution *fondamentale* du potentiel conventionnel de l'OTAN qui ferait du non-recours à la première frappe une option pratique."¹²

5. *La doctrine de recours éventuel à la première frappe a affaibli l'Alliance.*

Les auteurs de l'article paru dans le magazine *Atlantic* déclarent que "la politique du recours éventuel à une première frappe prônée par l'OTAN, loin de jeter les bases d'une défense forte et cohérente, est devenue au contraire un facteur de méfiance et de dissension". Ils enchaînent en affirmant que "tant et aussi longtemps que les États-Unis compteront sur l'arme nucléaire pour rassurer leurs alliés, ils seront pris entre deux tendances contradictoires en Europe : d'une part, la crainte qu'ils n'utiliseraient pas l'arme atomique en temps voulu et, d'autre part, la crainte qu'ils l'emploieraient trop volontiers".

Les armes nucléaires et les politiques régissant leur emploi suscitent un débat nourri au sein de l'Alliance. On s'est inquiété dernièrement du déploiement de forces nucléaires de portée intermédiaire (INF) en Europe; et le débat pourrait reprendre de plus belle si les États-Unis et l'Union soviétique décident de retirer leurs forces respectives de cette catégorie dans le cadre d'un nouvel accord sur la limitation des armements.

La controverse nucléaire remonte à la création de l'Alliance et elle n'a donc rien de nouveau. Les divergences sont-elles plus marquées qu'auparavant ? Cela dépend de la perspective qu'on adopte. Pour certains, le débat du début des années 1960 concernant la riposte graduée et la force nucléaire multilatérale (MLF) avait occasionné autant de discorde, sinon plus, que la récente polémique sur le déploiement en Europe des missiles Pershing II et des missiles de croisière basés au sol. En outre, l'Alliance est sortie relativement intacte du débat sur les INF, tandis que celui des années 1960 avait entraîné le